

Fiscalité des SCI

#Impôt sur les Sociétés (IS)	#liquidation	#parts sociales	#revenus fonciers	#Société Civile Immobilière (SCI)	#TVA	#Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO)
------------------------------	--------------	-----------------	-------------------	-----------------------------------	------	--

Référence : FIS-15501-995

Durée : 0.5 jour

Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à info@coform.fr, nous étudierons ensemble vos besoins.

Description

Cette formation vise à obtenir une vision d'ensemble des différentes problématiques fiscales relatives aux SCI auxquelles les notaires et leurs collaborateurs peuvent être confrontés, de leur création à leur liquidation.

Objectifs pédagogiques



À l'issue de la formation, l'auditeur connaîtra :

- Les implications fiscales du choix de soumettre une SCI à l'IR ou à l'IS
- Les conséquences des cessions de titres de SCI en matière de plus-values et de droits d'enregistrement, y compris en cas de démembrement
- Les conditions pour qu'une SCI qui cède un immeuble soit considérée comme assujettie agissant en tant que telle au titre de la TVA

Programme de la formation



I. Régime des apports à la société

Programme de formation

II. Imposition des bénéfices de la SCI

- A. SCI à l'IR
- B. SCI à l'IS

III. Autres impositions

- A. SCI et TVA
- B. SCI et IFI

IV. Modifications en cours de vie sociale

- A. Augmentations et réductions de capital
- B. Transformation de la société
- C. Fusion et scission

V. Cessions de titres

- A. Régime fiscal des donations de titres de SCI
- B. Régime fiscal des cessions à titre onéreux

VI. SCI et démembrement

- A. Démembrement portant sur le bien immobilier détenu par la SCI
- B. Démembrement sur les parts sociales

VII. Dissolution, liquidation et partage des SCI

Pour qui ?

Personnes concernées par la formation :

Notaire, Collaborateur rédacteur.

Pré-requis :

Notions générales de droit fiscal.

Les points forts de la formation

- Réponses aux questions fiscales fréquemment rencontrées par les notaires en matière de SCI
- Approche globale des aspects fiscaux de la SCI (imposition des bénéfices, plus-values TVA et droits de mutation)

Les moyens pédagogiques

- Support pédagogique
- Tour de table

Évaluation des acquis

Tout au long de la formation, des évaluations formatives sont mises en œuvre afin de :

- suivre la progression de l'apprenant ;
- renforcer les apprentissages par le biais de retours réguliers ;
- ajuster les modalités pédagogiques si nécessaire (remédiation, approfondissement, etc.).

À l'issue de la formation, une évaluation sommative est réalisée afin de valider les acquis par rapport aux objectifs visés. Elle permet de :

- mesurer objectivement le niveau de maîtrise atteint ;
- attester des compétences acquises à travers un livrable, une certification, une grille de positionnement ou un test final.

Pourquoi choisir cette formation

- 179 participants formés en 2024
- 517 questions écrites sur 2024
- 806 questions orales en 2024

Notre intervenant

**Responsable du Pôle AFFAIRES
Juriste consultant au CRIDON OUEST**
Master 2 Professionnel contentieux

Domaines d'intervention :

- Plus-values immobilières
- TVA immobilière
- Fiscalité des revenus fonciers
- Fiscalité des logements sociaux

